

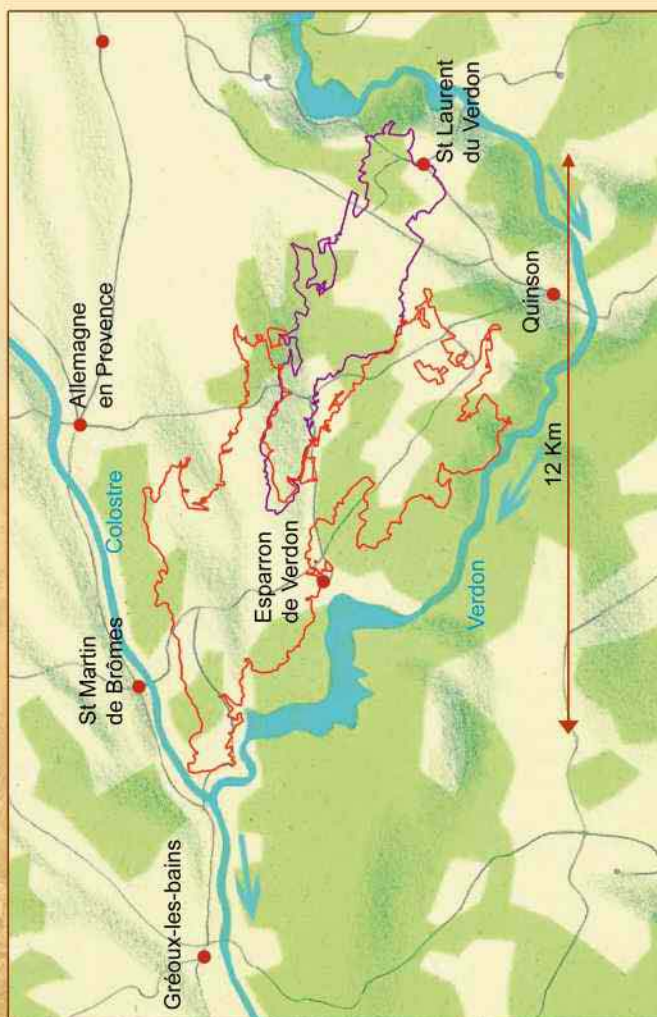


Zones incendiées

 zone incendiée en 2005
2000 hectares

 zone incendiée en 2003
820 hectares



La réhabilitation d'un site incendié est une opération longue et coûteuse. La vente de bois brûlé rapporte peu et la forêt appartient à de nombreux propriétaires qu'il faut contacter et convaincre. Pour exemple, la réhabilitation de 287 ha brûlés en 2003 a coûté près de 700 000 euros HT et a concerné 32 propriétaires.

Évitons que cela ne se reproduise !

- N'allumons jamais de feu ou de barbecue à proximité de forêts
- Ne fumons pas en forêt
- Respectons les interdictions de circuler
- Si un départ de feu est observé, alertons les pompiers (18 ou 112).



Commune d'Esparron-de-Verdon



Commune de Quinson



Parc naturel régional du Verdon

Paysages incendiés en 2003 et 2005

Comprendre les travaux de réhabilitation

